

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03743

Numéro SIREN : 794 223 057

Nom ou dénomination : A.E.C PROPLETE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005516

AEC PROPLETE

7 RUE ROGER LENOIR

69100 VILLEURBANNE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Activité principale de l'entreprise : Nettoyage de locaux

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à LYON

Le 10/12/2021

Laurie CHAREYRE

Assistante

Valère FRAGOLA

Expert-comptable



ERIVAL - Sté d'Expertise comptable

22 Avenue René Cassin

69009 LYON

04 37 64 46 90

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	58 000		58 000	58 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 600	3 609	1 991	3 445	1 454	42.21
	Autres immobilisations corporelles	21 856	20 048	1 808	4 761	2 953	62.02
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	180		180		180	
	Total II	85 636	23 657	61 979	66 206	4 227	6.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 486		1 486	1 233	254	20.57
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	220 105	30 476	189 629	284 819	95 190	33.42
	Autres créances	12 188		12 188	29 009	16 821	57.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000		
	Disponibilités	190 623		190 623	213 617	22 993	10.76
	Charges constatées d'avance (3)	3 962		3 962	3 057	905	29.60
	Total III	528 365	30 476	497 889	631 734	133 846	21.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	614 001	54 133	559 868	697 940	138 072	19.78

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

180

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	12	Exercice N-1 30/09/2020	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000		7 000			
	Réserves						
	Réserve légale	700		700			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	242 243		408 845		166 602	40.75
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 268		83 398		27 870	33.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	361 211		499 943		138 732	27.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	263				263	
	Emprunts et dettes financières diverses	43		195		153	78.12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 075		36 391		15 684	43.10
	Dettes fiscales et sociales	146 276		161 411		15 134	9.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	198 657		197 997		660	0.33
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	559 868		697 940		138 072	19.78

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

198 657

197 997

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 510		
Matériel de transport	14 124		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 185		
TOTAL	31 820		
Prêts, autres immobilisations financières			180
TOTAL			180
TOTAL GENERAL	89 820		180

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			58 000	58 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 910	5 600	5 600
Matériel de transport			14 124	14 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 454	7 731	7 731
TOTAL		4 364	27 456	27 456
Prêts, autres immobilisations financières			180	180
TOTAL			180	180
TOTAL GENERAL		4 364	85 636	85 636

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 065	1 454	1 910	3 609
Matériel de transport	14 124			14 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 425	2 240	1 741	5 923
TOTAL	23 614	3 694	3 651	23 657
TOTAL GENERAL	23 614	3 694	3 651	23 657

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 454				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 240				
TOTAL	3 694				
TOTAL GENERAL	3 694				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 431	15 345	1 300		30 476
TOTAL	16 431	15 345	1 300		30 476
TOTAL GENERAL	16 431	15 345	1 300		30 476
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 345	1 300		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	180	180	
Clients douteux ou litigieux	46 680	46 680	
Autres créances clients	173 425	173 425	
Personnel et comptes rattachés	2 363	2 363	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 286	3 286	
Débiteurs divers	6 540	6 540	
Charges constatées d'avance	3 962	3 962	
TOTAL	236 436	236 436	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	263	263		
Fournisseurs et comptes rattachés	52 075	52 075		
Personnel et comptes rattachés	61 076	61 076		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 961	35 961		
Impôts sur les bénéfices	8 949	8 949		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 855	35 855		
Autres impôts taxes et assimilés	4 436	4 436		
Groupe et associés	43	43		
TOTAL	198 657	198 657		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	43			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	700			700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	LINEAIRE	2 ET 4 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	2, 3 ET 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	4 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 741
Dettes fiscales et sociales	57 301
Total	69 304

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 962
Total	3 962

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				40 633	40 633
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				4 053	4 053
- dotations de l'exercice				3 424	3 424
Total				7 477	7 477
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				38 012	38 012
- exercice				9 763	9 763
Total				47 774	47 774
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 949	6 949
- entre 1 et 5 ans				12 321	12 321
Total				19 270	19 270
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				271	271
- entre 1 et 5 ans				132	132
Total				404	404

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CLIENT TROP PERCU	2 783	77180000
- FOURNISSEURS NON REGLES	967	77180000
- SALAIRE NON VERSE	1 035	77180000
Total	4 785	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	263	67120000
- CLIENTS IRRECOUVRABLES	1 299	67140000
- ACOMPTE SALAIRE NON IMPUTE	800	67180000
- TROP VERSE LOYER	260	67180000
- FRAIS SALARIE SS JUSTIF	2 211	67180000
- REBUT IMMO	713	67500000
Total	5 546	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	3 311
REMBOURSEMENT CLIENT	13
Total	3 324

AEC PROPRETE
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 7 rue Roger Lenoir, 69100 VILLEURBANNE
794223057 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JANVIER 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Bénéfice de l'exercice	111 268,00 euros
A titre de dividendes	72 000,00 euros
Soit 102,86 euros par action	
Le solde	39 268,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 181 511,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

Ae

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

250 000,00 euros, soit 357,14 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

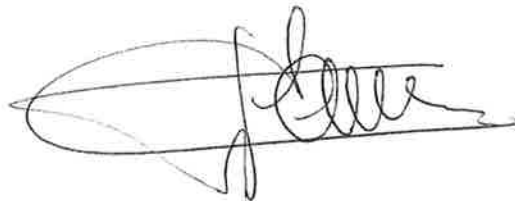
Exercice clos le 30 septembre 2019 :

45 000,00 euros, soit 64,2857 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B...', written over a horizontal line.